

Yvelines : élus et riverains vent debout contre les nuisances sonores de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Elus locaux et associations environnementales réclament des mesures drastiques de réduction du bruit à quelques jours de la tenue d'une commission environnementale consultative.

Entre 2019 et 2020, le trafic a grimpé de 20 %, pour atteindre les jours de pics jusqu'à 650 rotations par jour.



Le trafic de l'aérodrome a grimpé de 20 % entre 2019 et 2020 (LOIC VENANCE/AFP)

Par **Alain Piffaretti**

Publié le 12 mars 2021 à 17:57

Avec 135.000 mouvements enregistrés en 2019, Toussus-le-Noble, géré par Aéroport de Paris (ADP), constitue le [quatrième aéroport](#) français en trafic après Roissy, Orly et Nice... La moitié des vols sont des déplacements loisirs, un tiers proviennent des écoles de formation, 10 % de l'aviation d'affaire et 10 % des hélicoptères.

Entre 2019 et 2020, le trafic a grimpé de 20 %, pour atteindre les jours de pics jusqu'à 650 rotations par jour. A quelques jours de la réunion de la commission consultative de l'environnement qui doit se tenir le 22 mars prochain, des élus locaux et des associations environnementales réclament des mesures drastiques de réduction du bruit.

Aggravation du phénomène ces dernières années

Paradoxalement, la crise sanitaire ne semble pas avoir eu d'impact notable concernant les nuisances sonores aux abords de l'aérodrome. « La dégradation est sensible ces dernières années. Nous en avons véritablement assez de discuter de mesurètes qui, de plus, ne sont pas toujours respectées par les pilotes », déplore Caroline Doucerain, maire (dvd) des Loges-en-Josas, qui craint un développement de l'aviation d'affaire.

Différents facteurs se sont cumulés au fil des ans : fermeture d'autres aérodromes franciliens, arrivée d'une nouvelle école de pilotage, enfin interdiction de vol des hélicoptères au sein des territoires les plus urbains. A Toussus-le-Noble, le trafic des hélicoptères a progressé de 50 % en 20 ans. Or ces derniers sont les plus bruyants. Selon, Bernard Houllion, maire (Génération. s) de Magny-les-Hameaux, commune de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, « les mesures prises sont insuffisantes et en outre pas appliquées, tandis que les contrôles et verbalisations sont rares. Le bruit généré représente un véritable problème de santé publique et c'est à l'Etat de s'en occuper sérieusement ».

Un collectif informel de maires des communes concernées se réunit plusieurs fois par an pour échanger et faire des propositions en commun. Seize communes sont concernées par les déplacements aériens, soit environ 120.000 personnes. 60.000 subiraient fortement les nuisances. Une pétition, signée par 3.000 riverains réclame la mise en place d'un plan de réduction des nuisances : limitation du trafic, mise à l'écart des avions bruyants, recours à des avions silencieux, délocalisation des vols touristiques d'hélicoptères.

Plan d'action

Lors de la réunion du 22 mars, l'Etat devrait soumettre à la commission consultative de l'environnement une série de mesures de réduction du bruit. Mais élus et riverains se montrent plus que sceptiques. « Les correctifs proposés ne permettront probablement que de diminuer de quelques décibels les nuisances sonores. Ce serait quasiment imperceptible par les riverains. Par exemple interdire les vols à certains moments ne fait généralement que repousser le problème avant ou après ; les nuisances augmentent à ce moment-là » estime Christian Mauduit, président de l'Association ciel calme à Magny-les-Hameaux, ACCMH, et membre de l'Alliance Associative, un collectif regroupant une quarantaine d'associations.

Yves Gascuel, président de l'Union des aéroclubs de Toussus-le-Noble (regroupant 1.000 pilotes), se déclare, prêt à des concessions. « Les pilotes ne souhaitent pas gêner les riverains. Les aéroclubs de l'UAT sont d'accord pour limiter la vitesse à 180 km/h alors qu'elle n'est quasiment pas réglementée actuellement ». Il indique également que les aéroclubs de l'UAT pourraient accepter la réduction du nombre d'avions en simultané en tour de piste à trois le week-end et quatre en semaine.

Un accord, nommé « Calipso », avait été conclu en 2019 par l'Alliance et l'UAT. Il classait les avions en fonction des décibels émis et prévoyait des limitations de vol le week-end pour les plus bruyants. Selon le collectif, il n'aurait pas abouti aux effets escomptés. La solution pourrait peut-être provenir de [la technologie](#), avec les nouveaux modèles d'avions beaucoup moins bruyants... et à terme des avions électriques, quasiment silencieux. Ces derniers sont actuellement au nombre de deux à Toussus.

Alain Piffaretti